



SYNTHÈSE DU PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL

PLUS D'INFOS SUR

DLVA.fr

04 92 70 34 00

ÉDITO



Aujourd'hui, notre agglomération se dote d'un outil stratégique majeur : le Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET). Loin d'être une simple réponse à une obligation légale, ce plan incarne notre ambition

commune de relever les défis majeurs de notre époque en matière de transition énergétique et écologique, une démarche que DLVAgglo a initiée il y a plusieurs années et que nous sommes résolus à accélérer.

Notre agglomération a toujours su se distinguer par son esprit d'innovation dans le secteur de l'énergie. Aujourd'hui, nous réaffirmons notre engagement à maintenir cette dynamique en définissant des objectifs spécifiques à notre territoire en matière de lutte contre le changement climatique, d'amélioration de la qualité de l'air et de maîtrise de l'énergie.

Le PCAET de DLVAgglo sert de fil conducteur à l'ensemble des actions portées par l'agglomération. Il touche à tous les aspects de notre vie quotidienne : du logement à la mobilité, en passant par l'énergie, l'économie et la préservation de notre cadre de vie. Ce projet ambitieux implique une vaste collaboration entre acteurs publics et privés, institutions, associations, professionnels, citoyens et entreprises, pour construire ensemble l'avenir de notre territoire.

Je vous invite donc à vous approprier ce PCAET, à y contribuer avec vos idées et vos initiatives. Ensemble, faisons de notre territoire un lieu où il fait bon vivre aujourd'hui et où il fera encore meilleur vivre demain.

M. Camille GALTIER

Maire de Manosque, Président de DLVAgglo

LE TERRITOIRE DE DLVAGGLO

- 25 communes
- Deux départements : 04 & 83
- Une population en constante augmentation : plus de 63 000 habitants en 2020



UNE AGGLOMÉRATION DE 838 KM²

49%
de forêts

47%
de terres agricoles

4%
de sols plus ou moins
artificialisés

UN PCAET C'EST QUOI ?

Instauré comme une obligation pour les intercommunalités de plus de 20 000 habitants par la loi sur la Transition Énergétique pour la Croissance Verte (2015), le PCAET planifie des actions sur le territoire intercommunal pour :

- **Lutter** contre le changement climatique et **atténuer** ses effets,
- **Améliorer** la qualité de l'air que nous respirons,
- **Maîtriser** nos consommations d'énergie et développer la production d'énergies renouvelables.

Les étapes clés

01

Un diagnostic qui dresse un état des lieux climat-air-énergie du territoire

03

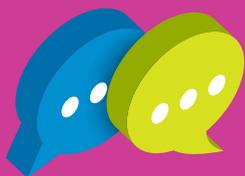
Un plan d'actions opérationnel porté par une multitude d'acteurs afin d'atteindre ces objectifs

02

Une stratégie qui fixe des objectifs chiffrés cohérents avec les grandes orientations régionales et nationales

04

Un dispositif de suivi et d'évaluation annuel basé sur l'analyse d'indicateurs climat-air-énergie



Le PCAET est adopté pour une période de 6 ans. Mais ce projet de territoire n'en reste pas moins un **document vivant**, amené à évoluer au fil des années ! Une évaluation à mi-parcours est obligatoire afin de mesurer l'avancement des actions prévues et d'ajuster le plan d'actions si nécessaire.

LE DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE

DONNÉES 2017

Climat

Bilan des émissions de GES

Par Gaz à Effet de Serre (GES), on entend « un gaz présent dans l'atmosphère qui retient une partie de la chaleur reçue par le soleil » (Source : Portail public de l'information environnementale).

L'effet de serre, largement aggravé par les activités humaines, est le principal moteur du **changement climatique**. Les émissions de GES sont exprimées en tonnes équivalent CO₂ (teqCO₂).

DLVAgglo : 363 kteqCO₂

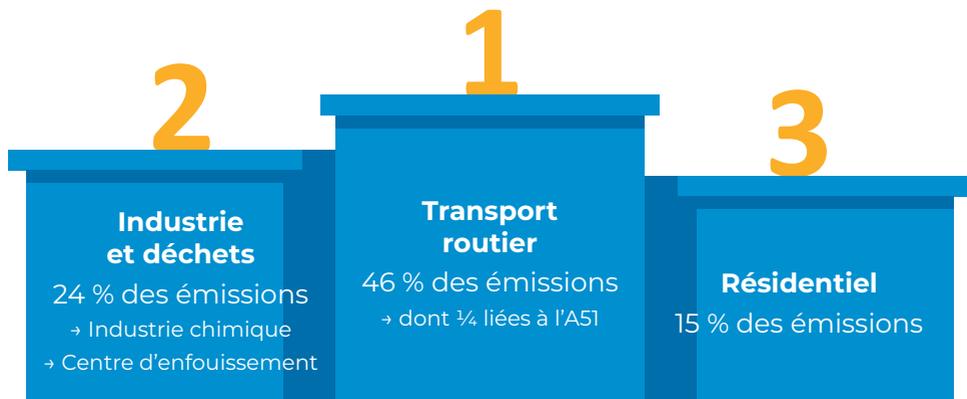
180 000 vols aller-retour
entre Paris et New York



5,8 teqCO₂/habitant

Département 04 : 7,1
Région Paca : 7,8

51 % de ces émissions sont issues des produits pétroliers



Vulnérabilité du territoire au Changement Climatique

- Sécheresse
- Feux de forêt
- Inondations
- Retrait gonflement des argiles
- Ressource en eau
- Espèces Exotiques Envahissantes
- Taux d'allergènes dans l'air

Le changement climatique entraîne des pertes économiques €

Qualité de l'air

Bilan des émissions de polluants atmosphériques

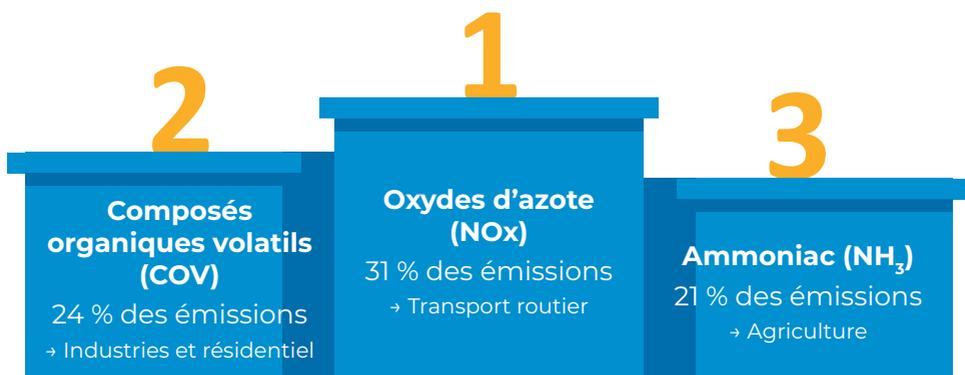
En moyenne, **la qualité de l'air est plutôt bonne** sur le territoire de DLVAgglo selon AtmoSud (observatoire de surveillance de la qualité de l'air de la Région Paca). Les zones les plus exposées sont :

- **Les zones fortement urbanisées** (principalement Manosque),
- **Les abords des axes routiers à fort trafic** (notamment A51).

DLVAgglo : 2 254 tonnes de polluants (hors GES)



30 % des émissions du 04
2 % des émissions de la région



La pollution de l'air entraîne des risques pour notre santé

Énergie

Bilan des consommations d'énergie

DLVAgglo : 1 336 GWh
d'énergie consommée en 2017



21,2 MWh/habitant
Département 04 : 26,1
Région Paca : 27,7



Les produits pétroliers représentent 56 % du total de l'énergie consommée par le territoire (carburants, chauffage, industrie, etc.)

Bilan des émissions de polluants atmosphériques

Le transport routier compte pour presque la moitié de nos consommations et de nos émissions de CO₂, soulignant la nécessité de développer des solutions de mobilité durable !

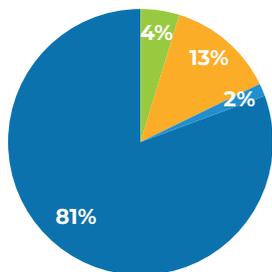
Bilan de la production d'énergies renouvelables

DLVAgglo : 1 313 GWh
d'EnR produites en 2017

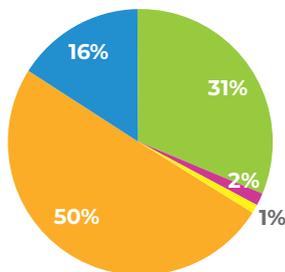


98 % de la consommation
énergétique du territoire

Mais seulement **17 %** si l'on retire la part importante d'énergie produite par la grande hydro-électricité, destinée à équilibrer et sécuriser le réseau national.



Production d'énergies renouvelables par filière en GWh en 2017 sur le territoire (source : CIGALE)



Production d'énergies renouvelables par filière (hors grande hydraulique) en GWh en 2017 sur le territoire (source : CIGALE)

- Grande hydraulique
- Petite hydraulique
- Biogaz
- Biomasse
- Solaire thermique
- Solaire photovoltaïque

LA STRATÉGIE DU TERRITOIRE

Une trajectoire ambitieuse et cohérente avec les objectifs nationaux et régionaux :

D'ici 2030	D'ici 2050
-20 % des consommations d'énergie -40 % des émissions de GES -30 % des émissions de polluants +44 % de production d'EnR	-37 % des consommations d'énergie -88 % des émissions de GES -59 % des émissions de polluants +77 % de production d'EnR

*Objectifs fixés par rapport à 2012

- Produire et utiliser des énergies renouvelables et de récupération,
- S'adapter au changement climatique,
- Séquestrer le carbone,
- Favoriser une économie locale et circulaire,
- Mobiliser les citoyens.

L'atteinte de ces objectifs passe par le déploiement de nombreuses actions sur le territoire, portées par une multitude d'acteurs dans toutes les thématiques de nos politiques publiques.



+200 millions d'euros investis, tous financeurs confondus, pour réussir la transition écologique du territoire



+400 emplois locaux créés par an seulement pour la rénovation énergétique et l'installation d'EnR



Augmentation du pouvoir d'achat des ménages

LE PLAN D' ACTIONS

Tout le monde est concerné ! À travers ses **33 fiches actions**, le PCAET de DLVAgglo fait intervenir tous les acteurs sphère publique et privée (institutions publiques, associations, professionnels, particuliers, entreprise, etc.) pour **construire ensemble** notre territoire de demain.



Un document transversal

L'atteinte des objectifs climat-air-énergie passe par la mise en œuvre d'actions qui s'articulent autour de grandes thématiques de notre quotidien. A ce titre, le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de DLVAgglo constitue un levier essentiel de mise en œuvre du PCAET !

Intégrer les objectifs climat-air-énergie au SCoT vise à engager une approche transversale des politiques publiques dans le contexte de changement climatique.

LOGEMENT

OBJECTIFS :

- Améliorer la performance énergétique des logements et des bâtiments publics
- Former les professionnels du territoire à la rénovation énergétique
- Contrôler et améliorer la qualité de l'air dans les établissements recevant du public

Quelques exemples d'actions concrètes :

Programme France Rénov'

Programme ACTEE+

Service Local d'Intervention pour la Maitrise de l'Energie (SLIME)

5 660 logements et 261 470 m² équivalents bureaux
ou de commerces rénovés basse consommation

Objectif 2030



Zoom sur une action phare : « Renforcer l'accompagnement des ménages dans leur parcours de rénovation énergétique de leur logement ».

Cette action s'inscrit dans le cadre du **Programme Local de l'Habitat de DLVAgglo**, adopté par l'intercommunalité pour la période 2022-2027. Portée par plusieurs partenaires, cette action consiste principalement en **l'animation et la mise en œuvre de dispositifs étatiques existants** (France Rénov', chèques énergie, ANAH...). Des programmes de

requalification des centres anciens sont également en cours dans plusieurs communes de DLVAgglo, comme Manosque ou Oraison.



MOBILITÉ

OBJECTIFS :

- Réduire l'usage de la voiture individuelle
- Créer du lien social, développer l'intermodalité et l'usage des transports en commun
- Promouvoir la pratique du vélo et la mobilité électrique

Quelques exemples d'actions concrètes :

PEM de la Brillanne et Manosque

Nouvelles liaisons cyclables et nouveaux aménagements vélo

Plateforme de covoiturage Karos

Améliorer la qualité du réseau de transports en commun

Report vers des modes de transports alternatifs à la voiture individuelle pour 21% des actifs (4 660 salariés)

Objectif 2030

6 300 équivalents véhicules sobres ou utilisant des carburants / motorisations alternatifs

Objectif 2030



Zoom sur une action phare : « Développer les aménagements cyclables et promouvoir la pratique du vélo ».

Cette action repose dans un premier temps sur le **déploiement de liaisons cyclables intercommunales et régionales** telles que la veloroute 64, l'EuroVelo 8 ou encore la liaison entre Oraison et le Pôle d'Echange Multimodal (PEM) de La Brillanne. La ville de Manosque

prévoit notamment l'élaboration d'un **Plan Vélo** qui permettra de statuer sur les aménagements à réaliser. Par ailleurs, DLVAgglo s'engage à co-construire avec le département une politique cyclable cohérente et volontariste pour **favoriser le déplacement des plus jeunes**.

ÉNERGIE

OBJECTIFS :

- Soutenir la sobriété énergétique
- Développer la production d'EnR
- Accompagner les communes et les projets citoyens

Quelques exemples d'actions concrètes :

Remplacement des luminaires traditionnels par des LEDs et élargissement du périmètre d'extinction nocturne

Projet de biométhaniseur à Manosque

Projet d'électrolyseur Hygreen Provence

14 933 ménages sensibilisés aux économies d'énergie

Objectif 2030

32 060 places de parking avec ombrières ou 158 ha de sites anthropisés

Objectif 2030



Zoom sur une action phare : « Réaliser un Schéma Directeur des Energies renouvelables et de récupération ».

Le PCAET identifie des objectifs ambitieux de développement des énergies renouvelables et de récupération sur le territoire de DLVAgglo. Il s'agit maintenant d'aller plus loin en complétant ces objectifs par leur déclinaison opérationnelle en réalisant un

Schéma Directeur des Energies.

Cette feuille de route se basera notamment sur les conclusions tirées de la large concertation menée dans le cadre de l'élaboration du Plan Paysage et Transition Énergétique (PPTÉ) validé fin 2024.

ÉCONOMIE

OBJECTIFS :

- Accompagner les entreprises dans la transition énergétique et écologique
- Accompagner le changement des pratiques agricoles et sylvicoles
- Favoriser un tourisme durable
- Promouvoir les circuits courts

Quelques exemples d'actions concrètes :

Promotion du Label Parc+ auprès des entreprises

Verdissement des zones d'activité du Val de Durance

Projet REGAIN sur Valensole

Réseau Dephy

12 510 hectares de surface agricole utile avec des actions d'efficacité énergétique

Objectif 2030



Zoom sur une action phare : « Informer et accompagner les entreprises dans la transition énergétique et écologique »

DLVAgglo souhaite accompagner la mutabilité des entreprises de son territoire en utilisant les procédures et financement liés au **programme Territoire d'industrie** dont elle est lauréate. Il s'agira de collecter et de diffuser les informations des structures

relais, notamment celles des chambres consulaires, et d'orienter les entreprises vers les structures proposant des aides et accompagnements en faveur de la transition énergétique et écologique.

CADRE DE VIE

OBJECTIFS :

- Préserver notre cadre de vie exceptionnel
- S'adapter au changement climatique et préserver la biodiversité
- Intégrer les objectifs Climat-Air-Energie dans les documents d'urbanisme et projets d'aménagement
- Impliquer les citoyens dans l'élaboration et l'animation des politiques locales

Quelques exemples d'actions concrètes :

Sensibiliser et former les agents et les élus du territoire sur les problématiques environnementales

Mettre en œuvre les 55 actions du PLPDMA pour réduire nos quantités de déchets

Mettre en œuvre le Programme Pluriannuel de Restauration et d'Entretien des cours d'eau

Développement d'un réseau d'irrigation agricole optimisé

Plans de massif pour la protection contre le risque incendie



Zoom sur une action phare : « Prévenir et gérer les inondations, les incendies de forêts, la pollution et les risques aggravés par le changement climatique »

Les impacts du changement climatique se traduisent d'ores et déjà dans l'aggravation des risques naturels observés sur le territoire (inondations, incendies, retrait-gonflement des argiles). La gestion de ces risques fait l'objet de nombreux

plans/programmes. Cette action consiste en la mise en œuvre et le suivi de ces documents : Plan de Prévention des Risques naturels, des Risques d'Incendies de Forêts, Cartographie informative des Phénomènes Naturels, Atlas des Zones Inondables Durance...

QUELQUES PARTENAIRES

Partenaires techniques



Partenaires nationaux



Partenaires locaux



Acteurs logement



Acteurs énergies



Acteurs environnement



Monde associatif



Acteurs mobilité



Acteurs économiques



POUR RELEVER LE DÉFI DU CHANGEMENT CLIMATIQUE, DLVAGGLO SE DOTE D'UN PCAET !

Après plusieurs mois de travail concerté avec les acteurs du territoire, le PCAET de DLVAgglo a été approuvé à l'unanimité par le Conseil communautaire le 10 décembre 2024. Cette adoption, qui fait suite à une consultation publique menée du 16 septembre au 18 octobre 2024, marque une étape clé dans l'engagement de la collectivité pour la transition écologique et énergétique.

Véritable fil conducteur de l'ensemble des actions portées par l'agglomération, le PCAET est adopté pour une période de 6 ans. Il n'en reste pas moins un document vivant, amené à évoluer au fil des années ! Une évaluation à mi-parcours est obligatoire afin de mesurer l'avancement des actions prévues et d'ajuster le plan d'actions si nécessaire.

LES DOCUMENTS À CONSULTER

- Le diagnostic
- La stratégie
- Le plan d'action
- L'évaluation environnementale et stratégique
- La déclaration environnementale



Consultez ces documents directement en ligne sur DLVA.fr ou en flashant ce QR code.

Pour toute question :

pcaet@dlva.fr

